



Procès-verbal

Date : Le 25 mai 2021
Endroit : Par vidéoconférence – Zoom
Rédigé par : Josée Martel

Objet : Rencontre CRT – Regroupement des professionnels

Présents :

Henry Gagné	Jonathan Lord
Marie-Claude Provencher	Daphné Brunette
Josée Lévesque	Josée Martel
	Chantal Marcotte

Absents : Jean Audet

1.	Adoption de l'ordre du jour : 9 h 35	Suivis à faire	Échéancier
2.	Grief PRO-2102-01 L'Employeur mentionne que l'acte de règlement sera envoyé cette semaine au Regroupement.	<i>Le Regroupement fera la révision.</i>	
3.	Grief PRO-1905-01 L'Employeur mentionne que l'acte de règlement sera envoyé après le CRT au Regroupement.	<i>Le Regroupement fera la révision.</i>	
4.	Comité spécial – Service des arts À la suite du changement de direction au Service des arts, le Regroupement propose d'organiser une rencontre rapidement avec la nouvelle directrice, afin de l'informer du dossier.		

	L'Employeur mentionne qu'il faut laisser le temps à la nouvelle directrice de s'adapter avant de lui faire des recommandations. Les gestionnaires du Service discuteront avec elle afin de lui faire part des différents enjeux afin d'éviter des retards trop importants. Chantal Marcotte mentionne qu'elle a une rencontre avec la nouvelle directrice le 31 mai prochain, elle va la sensibiliser à ce sujet et l'informer que le Regroupement souhaite la rencontrer prochainement.	<i>L'Employeur fera un retour au Regroupement sur la préférence de la nouvelle directrice pour l'organisation de cette rencontre.</i>	
5.	Vacances antérieures/Banque COVID Le Regroupement mentionne que le transfert des banques de vacances n'a pas été fait correctement pour deux (2) des professionnels, comme prévu à l'entente. Les vacances ont été mises dans la banque préretraite alors qu'elles auraient dû être mises dans la banque COVID. Le Regroupement demande qu'une correction soit apportée pour ces deux employés. L'Employeur confirme que le délai prévu pour écouler la banque COVID a été ajusté à 18 mois par souci d'équité avec les autres groupes.	<i>L'Employeur fera le suivi.</i>	
6.	Heures d'été Le Regroupement tient à faire un rappel concernant l'article 17.02 de la convention collective, à l'effet que les professionnels ont droit aux heures d'été. Le Regroupement indique qu'ils ont habituellement des enjeux avec certains services. L'Employeur mentionne que le sujet sera apporté au prochain Comité des directeurs le 17 juin, afin de les sensibiliser.	<i>L'Employeur fera un compte rendu de sa rencontre.</i>	
7.	Varia <u>Télétravail</u> Le Regroupement mentionne que suite au sondage qui a eu lieu à l'automne 2020, ils n'ont toujours pas reçu les résultats du sondage. L'Employeur mentionne que les résultats du sondage sont sortis la semaine dernière. Les résultats seront communiqués aux syndicats prochainement. Le télétravail se poursuit jusqu'au 11 septembre 2021. Aucun positionnement n'a été pris pour la suite jusqu'à maintenant.		

	<u>PAE</u> Le Regroupement mentionne que le délai est trop long lors d'une demande d'aide et demande si la Ville a un plan B. L'Employeur mentionne que le problème a déjà été soulevé par d'autres groupes. Prochains CRT 21 juin de 14 h à 16 h. 15 juillet de 13 h 30 à 15 h 30.	<i>L'Employeur fera suivi auprès de Roch Martineau.</i>	
8.	Fermeture de la séance : 11 h 01.		